



Descriptif Technique →

Signalisation extérieure éclairée

DESCRIPTIF :

Matériel : Aluminium

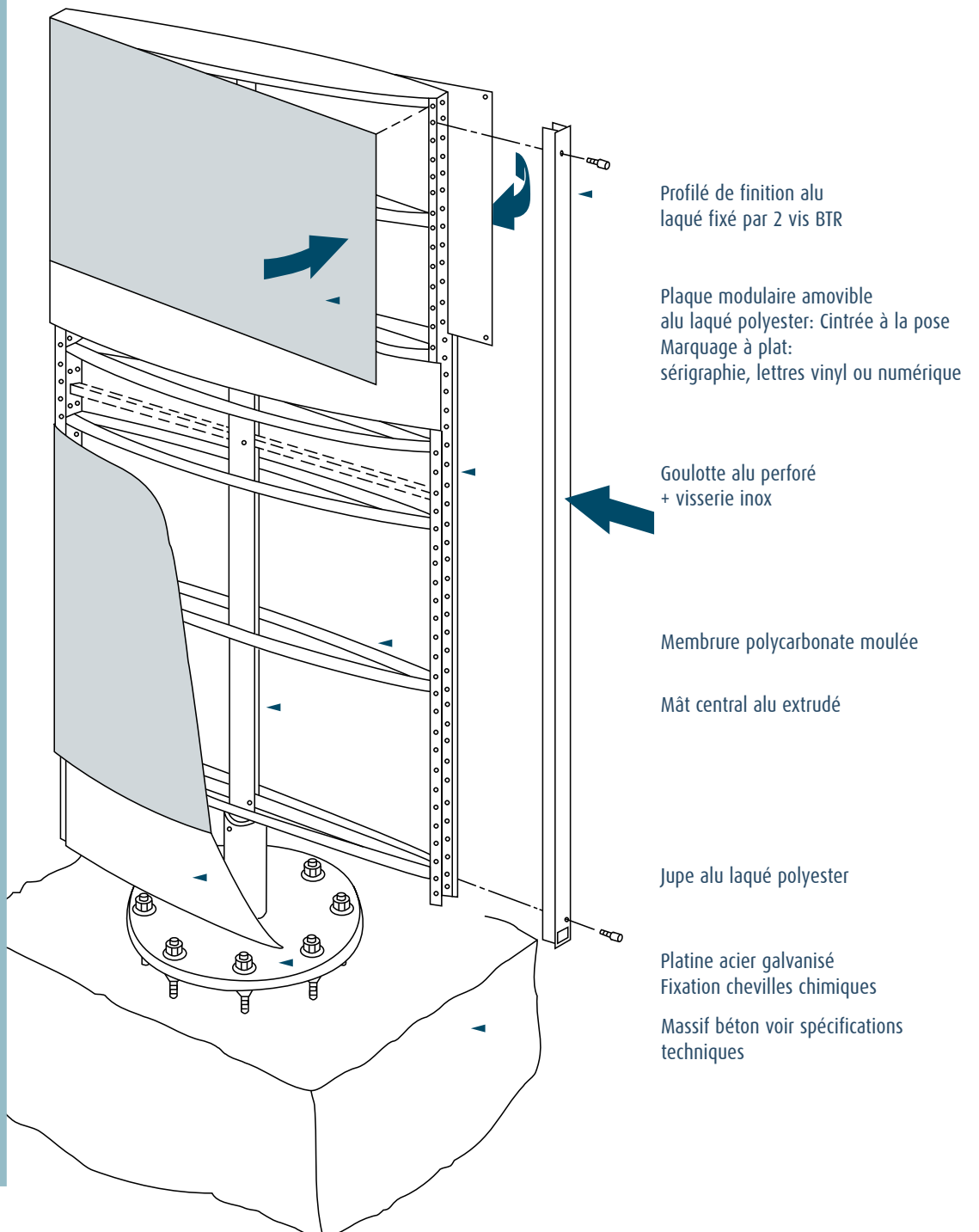
Couleur : A déterminer en fonction du projet
La tranche est décorée en Ral 9007

Epaisseur : 180mm (totem plat, type Messenger)
320mm (totem centré au centre, type Pacific)

Largeur et hauteur à déterminer en fonction du projet

Cablage 3 x 1 1/2mm

Fixation sur une base en béton



DESCRIPTIF :

Type A

- Logo ou texte découpé dans l'aluminium
- Un plexi vient protéger le système d'éclairage
- Décoration vinyle FASCALE ou 3M



Type B

- Logo en relief découpé dans du plexi
- Décoration vinyle FASCALE OU 3M



DESCRIPTIF :

Type C

- Découpe dans l'alu avec un plexi qui vient protéger le système d'éclairage; le logo ou texte est réalisé à partir d'un vinyle de type Fascale



DESCRIPTION TECHNIQUE MONOLITHE

Système de signalétique industrialisé totalement modulaire constitué de tôle d'aluminium et acier galvanisé. Selon détail technique suivant concernant matériaux, formes, épaisseurs, finitions, format et construction.

Matériaux :

A. Panneau pour Texte permanent

Face galbée, épaisseur variable selon la largeur du panneau, extrémités non agressives.

Plaques modulaires sur un pas de 30 mm avec goujons soudés sur la face intérieure pour fixation sur la structure (perforations à intervalles modulaires).

Panneaux dimensionnés selon un module de base de 30 mm combinables entre eux avec un joint creux de 3 mm.

Aluminium haute résistance, roulé à froid, épaisseur 2 mm, laqué polyester bi-composants.

B. Eléments de structure

Mât central en aluminium tubulaire en trois parties. Traverses et chapeau en alu extrudé.

Goulottes latérales en alu plié avec perforations selon un module de 30 mm pour recevoir les membrures et les plaques.

Membrures en polycarbonate injecté.

Boulonnerie Inox.

Profilé latéral de couverture en alu extrudé laqué gris anthracite.

Montage par platine et chevilles chimiques sur massif béton à définir selon la surface du panneau.

Ensemble conforme au règlement du 25 juin 1980 concernant la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public (art AM 9 et AM 10).

Textes et graphismes :

Textes, logos et pictogrammes selon charte graphique précisant typographies, corps, graisses, approches, couleurs, mise en page, etc. A définir en cours d'étude et sur approbation du maître d'œuvre

Garanties :

3 ans de garantie du fabricant à la date de la commande principale pour tous défauts de fabrication et de matériaux.